



MAIRIE DE  
LAMOTTE-DU-RHÔNE

84840

☎ 04 90 30 20 32  
Fax 04 90 30 28 53

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### AVIS DE CONVOCATION

Monsieur Maurice SABATIER, Maire de Lamotte du Rhône fait connaître que le Conseil municipal est convoqué en séance publique, en vue de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour ci-dessous, pour la date du :

**Lundi 22 octobre 2018 à 18h00**  
**Salle du Conseil municipal**

#### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 3 septembre 2018 ;
2. Cession d'une partie de la parcelle communale D 638 partie A de 59 m2 destinée à SCI WILOULI ;
3. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ;
4. Renouvellement du contrat d'électricité pour la Salle Municipale Arobase ;
5. Approbation des modifications statutaires du Syndicat d'Electrification Vauclusien ;
6. Approbation des modalités de transfert à la CCRLP du Foncier de la ZAC PAN EURO PARC appartenant à la ville de Bollène ;
7. Questions diverses.

Le Maire,

Maurice SABATIER

